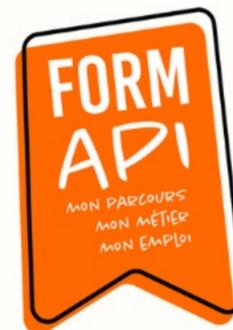




TP Animateur d'Équitation

En partenariat
avec



ORGANISME
DE FORMATION-CFA

CLUNY MÂCON
FORMATIONS ÉQUESTRES
et FORM API

DESCRIPTION DE LA FORMATION

Rentrée : Septembre

Durée : 10 mois



- **Rythme de l'alternance** : 2 jours / semaine en formation (hors vacances scolaires), le reste du temps en entreprise.

Le titre professionnel d'Animateur d'Équitation vous permet d'animer, d'initier et transmettre les premières notions d'équitation sous la responsabilité d'un(e) moniteur(trice).

- La formation est construite en **alternance**, sous forme de **contrat d'apprentissage** ou en **financement personnel**.
- Ces contrats permettent une prise en charge des frais de formation associée à une rémunération.
- Le planning sera varié pour préparer au mieux l'élève pour la suite : découvertes de disciplines, connaissance de l'environnement professionnel et local. Beaucoup d'intervenants viendront enrichir cette formation et vous présenter leur spécialité.

LE + DE LA FORMATION :

L'obtention du diplôme permet la dispense par équivalence des TEP d'entrée au BPJEPS



RENSEIGNEMENTS

Marie PERRON
m.perron@cmfe.fr
06.86.47.57.00

Aurore PAUTRET
a.pautret@cmfe.fr
06.65.51.42.46

CONDITIONS D'ENTRÉE

- Avoir 16 ans
- Être titulaire de l'un des diplômes suivant délivré par la FFE :
- Cas général : Degré 1 ou Galop 6 de cavalier ou de pleine nature
- Lorsque la formation se déroule en apprentissage : Degré 1 ou Galop 5 de cavalier ou de pleine nature
- Être titulaire de la licence fédérale et de la licence compétition division « club » minimum en cours de validité au jour de l'inscription.
- Être titulaire du PSC1 ou équivalent
- Présenter un certificat médical de non contre-indication à la pratique et à l'encadrement de l'équitation datant de moins d'un an à la date de l'entrée en formation.
- Avoir une réelle motivation pour l'animation



TP

Animateur d'Équitation



RÉFÉRENTIEL DE CERTIFICATION

- BC 1 – Participer au fonctionnement et à l'entretien de la structure équestre
- BC 2 – Animer et encadrer les activités équestres en sécurité
- BC 3 – Assurer le travail d'entretien et la gestion de la cavalerie d'école dans le respect de son bien-être

TESTS D'EXIGENCES PRÉALABLES À L'ENTRÉE EN FORMATION

Prérequis

- Être titulaire de l'un des diplômes suivants délivrés par la FFE :
 - Cas général : Degré 1 ou Galop 6 de cavalier ou de pleine nature
 - Lorsque la formation se déroule en apprentissage : Degré 1 ou Galop 5 de cavalerie ou de pleine nature
- Être titulaire de la licence fédérale et de la licence compétition division « club » minimum en cours de validité au jour de l'inscription
- Être titulaire d'une attestation de formation relative au secourisme.
- Présenter un certificat médical de non contre-indication à la pratique et à l'encadrement des « Activités Equestres » datant de moins d'un an à la date de l'entrée en formation.

Tests techniques

- Travail sur le plat
- Travail à l'obstacle
- QCM de culture équestre

Entretien de motivation

RENSEIGNEMENTS

Marie PERRON : m.perron@cmfe.fr 06.86.47.57.00
Aurore PAUTRET : a.pautret@cmfe.fr 06.65.51.42.46